

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 8 septembre 2020

## DE LA COMMUNE DE CLAMEREY

Présents : E.Demouron, C.Perrier, H.Picard, S.Deloge, A.Guillier, A.Laureau, A.Millot, Y.Coquillon, F.Martin

Absents excusés : B.Laureçon, S.Bornot (pouvoir à S.Deloge)

Secrétaire de séance : C.Perrier

Début de séance : 18h45

Le Maire demande l'ajout de 2 points à l'ordre du jour :

- Election d'un délégué GIP Bourgogne (Territoire Numérique)
- Bail de Madame Bullier (logement de l'école)

Les conseillers approuvent l'ajout de ces 2 points.

---

Approbation du CR du 29 juin 2020 et du 10 juillet 2020 : unanimité

---

### **COMMISSIONS MUNICIPALES**

Les membres sont désignés par vote à bulletin secret (art. L 2121-21 du CGCT). Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations (même article).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des membres des commissions communales,
- **ARRETE** la composition des commissions communales suivant le tableau ci-dessous :

<b>COMMISSIONS</b>	<b>MEMBRES</b>
<b>TRAVAUX PATRIMOINE VOIRIE SECURITE</b>	Eric DEMOURON, Yves COQUILLON, Benoît LAURENÇON, Catherine PERRIER, Alain LAUREAU, Amaury GUILLIER, Hervé PICARD
<b>FETES ET CEREMONIES EVENEMENTS CULTURELS TOURISME – SITE INTERNET</b>	Eric DEMOURON, Agnès MILLOT, Hervé PICARD, Sylvie DELOGE
<b>FINANCES ET BUDGET</b>	Eric DEMOURON, Hervé PICARD, Catherine PERRIER, François MARTIN, Yves COQUILLON
<b>CIMETIERE</b>	Eric DEMOURON, Hervé PICARD
<b>ESPACES VERTS</b>	Eric DEMOURON, Amaury GUILLIER, Hervé PICARD ,
<b>AFFAIRES SCOLAIRES</b>	Eric DEMOURON, Hervé PICARD, Catherine PERRIER, Sylvie DELOGE, Sandrine BORNOT
<b>CARRIERE</b>	Eric DEMOURON, Catherine PERRIER, Alain LAUREAU, Amaury GUILLIER, Yves COQUILLON, Benoît LAURENCON
<b>GESTION DE CRISE SOCIAL - SANTE</b>	Eric DEMOURON, Sandrine BORNOT, Sylvie DELOGE
<b>AGRICULTURE ENVIRONNEMENT</b>	Eric DEMOURON, Yves COQUILLON, Amaury GUILLIER, Alain LAUREAU, François MARTIN, Sylvie DELOGE

### **COMMISSIONS CONSULTATIVES**

Les membres du Conseil municipal **DECIDENT** de constituer des commissions consultatives composées d'administrés volontaires de la commune.

Ces membres citoyens n'auront pas pouvoir de vote, mais seront amenés à s'exprimer librement sur les sujets discutés en commission.

<b>COMMISSIONS CONSULTATIVES CITOYENNES</b>	<b>MEMBRES</b>
<b>TRAVAUX PATRIMOINE VOIRIE SECURITE</b>	Thierry THERAUD
<b>FETES ET CEREMONIES EVENEMENTS CULTURELS TOURISME – SITE INTERNET</b>	Emmanuel DUFOUR, Olivier FARGE, Patricia CARASCO
<b>CIMETIERE</b>	Aude DE VATHAIRE
<b>ESPACES VERTS</b>	Patrick PERRIER, Olivier FARGE, Josette DEMOURON, Louise HUBLET, Jérôme LAURENCON, Dominique MEURIOT, Bruno MILLOT
<b>CARRIERE</b>	Dominique MEURIOT, Gérard JOUHANNET, Thierry CORDUANT, Michel GUENEAU, Patrick PERRIER
<b>GESTION DE CRISE SOCIAL – SANTE</b>	Sylvain DEMOURON, Béatrice BRUILLOT, Sylvie HARCHANI, Marie RIBOULET
<b>AGRICULTURE ENVIRONNEMENT</b>	Michel GUENEAU, Johan VIE, Patrick COULLAUD, Félix DUFOUR

### **DESIGNATION DES DELEGUES DU SICECO**

En application de l'article L 2121-21 du Code Général des collectivités territoriales, et considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués, après les dépouillements des votes qui ont donné les résultats suivants :

TITULAIRE : François MARTIN

SUPPLEANT : Hervé PICARD

### **FRAIS SCOLAIRES POUR L'ANNEE 2019-2020**

Après avoir donné lecture des dépenses pour les frais de fonctionnement de l'école, le Maire annonce un coût par élève de 978,81€ pour 21 enfants scolarisés à Clamerey. Le coût plus bas que l'année précédente s'explique par la situation sanitaire exceptionnelle ayant entraîné la fermeture de l'école. Le Conseil municipal fixe à l'unanimité ce prix par élève, les communes concernées seront facturées avant la fin de l'année civile.

### **RESILIATION DU BAIL LOGEMENT DE L'ECOLE**

Madame Bullier quitte le logement le 30 septembre 2020. Le Conseil municipal donne pouvoir au Maire pour restituer la caution de 564,00€ (1850,00 Francs à l'époque) si l'état des lieux le permet.

### **POINTS D'INFORMATIONS**

-Maison Blanche : 2 avaloirs doivent être scellés à nouveau. Yves Coquillon propose de faire effectuer des devis par diverses entreprises

-Pont des Gorgeas : Réception du devis de l'entreprise Cazzoli pour la réfection du pilier. Amauray Guillier précise qu'il faut agir avant qu'il pleuve trop. Le SMBVA doit être prévenu, et un arrêté de circulation est à prendre pour une déviation le temps des travaux.

Ecole : Démoussage de la toiture de la salle de motricité sera effectué par l'entreprise Cazzoli

Chemin derrière l'église : Le problème d'accès chez le riverain (« dos d'âne ») sera résolu par l'entreprise Roche

Travaux Rue du Port : Réception des travaux prochainement

Archives : Réception d'un devis des Archives départementales, à hauteur de 8784,00 €TTC pour effectuer l'archivage officiel en mairie depuis 1860 à nos jours : A l'étude

Chevaux : Suite à l'information de la Gendarmerie concernant les attaques sur les chevaux, un recensement des équidés à été réalisé et fourni à la Gendarmerie afin qu'une surveillance soit effectuée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.

Fait à Clamerey le 21 septembre 2020  
Le Maire, Eric DEMOURON